



OSEZ LA CARTE CADEAU !



Offrez des cartes cadeaux exonérées de charges fiscales et sociales, dans la mesure où leur montant ne dépasse pas 5% du plafond mensuel de la Sécurité sociale soit 193€ en 2024, par bénéficiaire et par évènement décrit ci-dessous :

- Mariage,
- Pacs,
- Naissance,
- Retraite,
- Fête des Mères,
- Fête des Pères,
- Sainte Catherine,
- Noël des salariés et Noël des enfants (enfants jusqu'à 16 ans révolus dans l'année civile)
- Rentrée scolaire des enfants des salariés (de - de 19 ans révolus au cours de l'année civile).

C'EST POUR VOUS LA POSSIBILITÉ

- de valoriser votre image auprès de vos salariés,
- de motiver vos salariés à mettre en avant votre engagement auprès de l'économie de votre territoire,
- de participer au développement et au maintien du commerce local de qualité,
- de valoriser ainsi votre entreprise auprès des différents commerçants,
- de remplir des exigences du référentiel RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) en intégrant dans votre activité des préoccupations sociales et environnementales,
- et enfin de commander à l'unité et selon votre budget.

C'EST FACILE !

La Carte Rue d'Espalion c'est avant tout une carte de fidélité proposée et gérée par Vivons Espalion, l'association des commerçants et artisans d'Espalion. Avec une grande diversité de commerces participants, vous êtes assurés de faire plaisir à vos collaborateurs. Vos collaborateurs bénéficiaires ont déjà leur carte Rue d'Espalion ? Pas de soucis ! Ils pourront fusionner leur cagnotte cadeau avec leur cagnotte fidélité en cours, et ce en toute transparence.

Pour commander vos cartes cadeaux, merci de retourner le bon de commande ci-joint à :

VIVONS ESPALION - Mairie - 12500 Espalion

ou par mail : vivonsespalion@gmail.com

Pour tout renseignement complémentaire :

Florent Rayrolles
06.72.36.23.59
vivonsespalion@gmail.com